

LIVRET D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INFIRMIERS

HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON

**HÔPITAL
EDOUARD
HERRIOT**

ACCUEIL ET RESSOURCES DU TERRAIN DE STAGE

NOM DE L'UNITE



DIRECTION DES SOINS GHC JUILLET 2024

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
FICHE 1	4
Présentation des Hospices Civils de Lyon	4
FICHE 1 bis.....	5
Présentation de l'établissement d'accueil	5
FICHE 2	8
Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon	8
FICHE 3	9
Présentation de l'unité et conditions d'accueil	9
FICHE 4	10
Conditions d'accueil	10
FICHE 5	11
Pré requis avant l'arrivée en stage	11
FICHE 6	18
Situations cliniques prévalentes	18
Habilitation au dossier patient Easily paramédical.....	19

PRÉAMBULE

Bienvenue au sein du Groupement Hospitalier Centre des Hospices Civils de Lyon.

Ce livret vous est destiné, il vous renseignera sur les conditions dans lesquelles vont se réaliser votre stage. Il doit être pour vous un outil afin de mieux appréhender le temps que vous allez passer au sein du service.

Comme le rappelle votre référentiel de formation, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances, mais aussi des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations.

Vous devez être **acteur de votre formation**, et pour cela, il vous sera demandé de présenter et compléter votre **portfolio** tout au long du déroulé de votre stage. Un support de suivi spécifique à l'unité peut vous être proposé.

Vous devrez formuler des **objectifs de stage**, au regard de votre avancement dans la formation, mais également de vos attentes en lien avec les spécificités du service qui vous accueille.

Vous devrez également, et ce, tout au long du déroulé du stage, réaliser votre **auto évaluation**. Cette auto évaluation sera nécessaire pour la réalisation des **bilans de mi-stage et stage** que vous devrez organiser avec votre tuteur et/ou le cadre du service.

N'oubliez surtout pas de vous positionner dans une démarche constructive d'apprentissage en faisant preuve de curiosité, de dynamisme et de motivation.

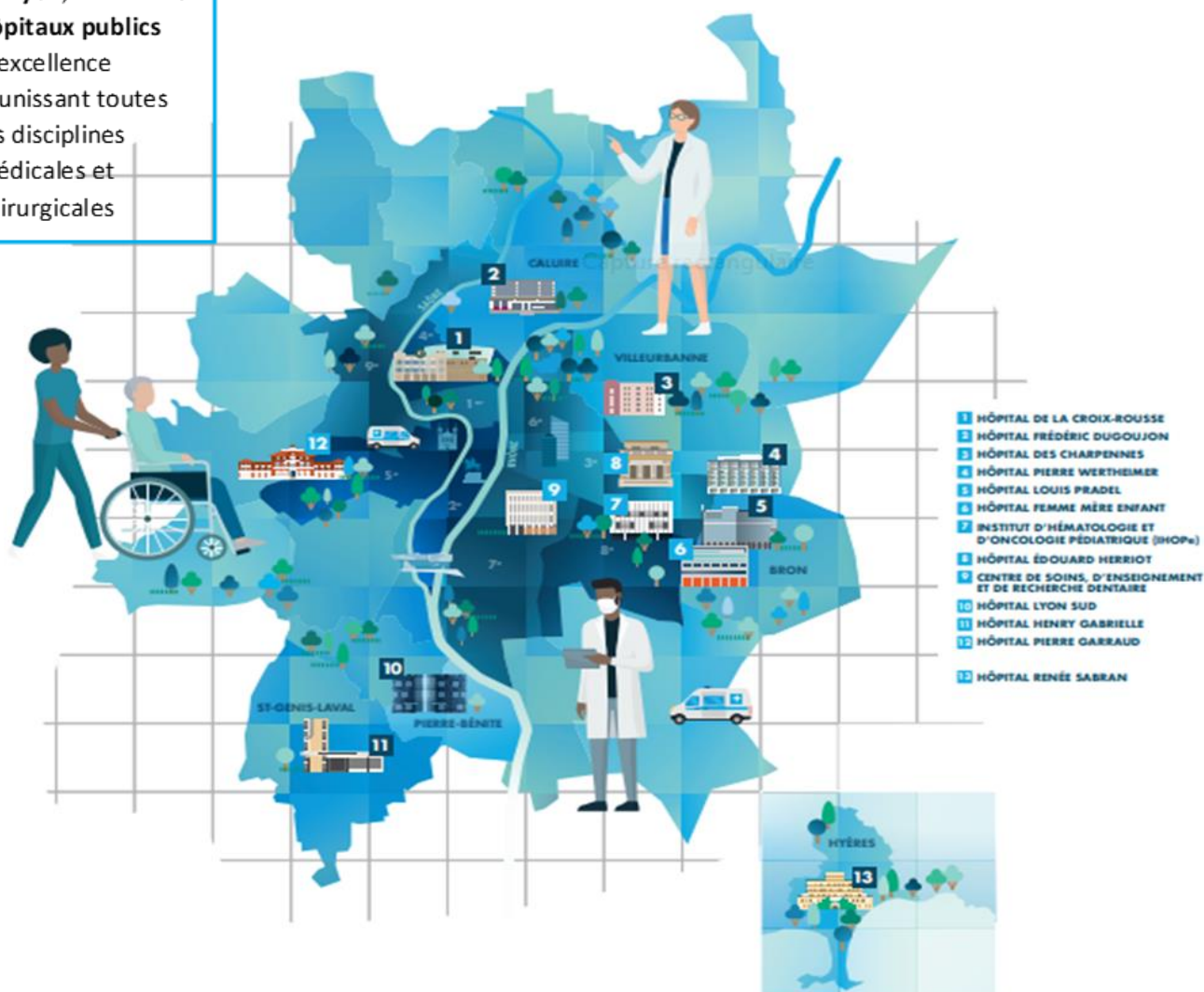
Bon stage.

FICHE 1

Présentation des Hospices Civils de Lyon

LES HCL : 2^{EME} CHU DE FRANCE

Forts de 200 ans d'histoire médicale, les **Hospices Civils de Lyon**, ce sont **13 hôpitaux publics** d'excellence réunissant toutes les disciplines médicales et chirurgicales

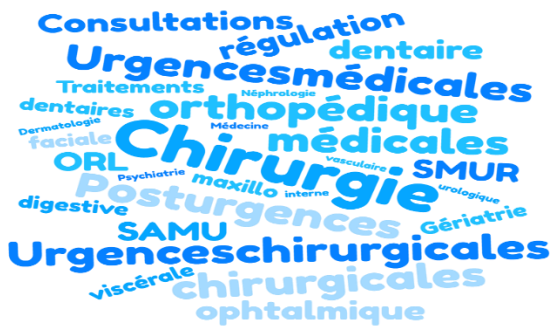


FICHE 1 bis

Présentation de l'établissement d'accueil

Groupement Hospitalier Centre

Spécialités proposées au Groupement Hospitalier Centre :



Chirurgie orthopédique

Urgences chirurgicales et médicales

Post urgences chirurgicales et médicales

SAMU SMUR régulation

Chirurgie ophtalmique

Chirurgie ORL

Consultations et traitements dentaires

Gériatrie

Chirurgie digestive – viscérale

Chirurgie maxillo-faciale

Chirurgie neurologique

Chirurgie urologique

Chirurgie vasculaire

Dermatologie

Médecine interne

Néphrologie-urologie

Hôpital Edouard Herriot

L'hôpital Edouard Herriot a été certifié avec mention en Mars 2023 par la HAS.

L'hôpital Edouard Herriot compte **22 pavillons dédiés aux soins** et une trentaine de bâtiments pour toutes les fonctions support, répartis sur un site de **16 hectares** et reliés par **2,3Km de galeries souterraines**.
 Près de **4600 personnes**, dont plus de **1 200 médecins et internes** travaillent dans l'établissement.
 L'hôpital se caractérise par une très importante activité d'urgences, **115 000 passages annuels aux urgences**, dont 73 000 aux urgences médico-chirurgicales, 22 000 aux urgences ophtalmologiques, 19 000 aux urgences dentaires et 1 000 aux services des brûlés. Avec une capacité d'environ **850 lits et places**, ce sont **265 000 journées** d'hospitalisation, **24 600 interventions chirurgicales** et **229 000 consultations** qui sont réalisées **par an**.
 Plusieurs premières médicales, parfois au niveau mondial, ont fait la une au cours des dernières années et de nombreuses innovations médicales continuent à y être mises au point.



Plan et informations pratiques Hôpital Edouard Herriot

L'hôpital Edouard Herriot est situé à Lyon.

Transports publics : Ligne D du métro - Tram T2 - Tram T5 - Bus - Station Vélo'v sur la place d'Arsonval

Vélo : Il est possible de déposer votre vélo dans l'un des 4 parcs à vélos sécurisés

Le stationnement sur le site est payant.



Charte des apprenants aux Hospices Civils de Lyon

Cette charte, élaborée par un groupe de travail, composé de professionnels, validée par le groupe de pilotage du projet « tutorat- compagnonnage », s'adresse à tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon concernés par l'encadrement des apprenants. Ceux-ci peuvent être des stagiaires des écoles, des professionnels nouvellement embauchés dans l'Institution, des professionnels en mobilité fonctionnelle, etc.

Elle vise à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau dispositif de professionnalisation des apprenants, intégré au management des services, et caractérisé par trois niveaux d'action :

- > un service, organisé comme un service apprenant,*
- > un tuteur identifié qui assure l'ingénierie du parcours apprenant*
- > des professionnels de proximité chargés de compagnonnage.*

1. L'encadrement des apprenants est une obligation réglementaire et/ou conventionnelle.
2. L'encadrement des stagiaires des écoles sur les lieux de stage fait partie intégrante de la formation en alternance. La formation de ces stagiaires relève d'une responsabilité partagée entre les professionnels des écoles et ceux des secteurs accueillants.
3. L'encadrement des nouveaux arrivants fait partie intégrante de la certification HAS (critère 3b)
4. Le projet d'encadrement des apprenants fait partie intégrante du projet d'établissement des HCL, à travers le projet social et également dans le projet de soins des paramédicaux, décliné dans les fiches actions de pôle et d'unités.
5. Le cadre de l'unité fonctionnelle est porteur de la responsabilité du projet d'encadrement, de la qualité du parcours apprenant, de son organisation et des évaluations. Il peut déléguer cette mission au(x) tuteur(s)
6. L'encadrement des apprenants correspond à un processus individualisé de prise en charge, depuis l'accueil, la construction d'un parcours, l'évaluation par le cadre et / ou le tuteur, permettant la mise à disposition des moyens et compétences de l'ensemble des professionnels de l'unité.
7. Les professionnels des unités, et ceux des écoles pour leurs stagiaires, accompagnent l'apprenant dans une démarche de réflexivité face aux situations, facilitent l'apprentissage de gestes et activités, qu'elles soient techniques, administratives ou de soins. Ils favorisent la construction d'une identité professionnelle pour les stagiaires des écoles et l'intégration dans l'équipe pour le nouvel arrivant.
8. Les étapes de ce processus font l'objet d'un suivi et d'évaluations au moyen des supports de traçabilité mis à disposition par les écoles (type portfolio) et / ou propres aux unités fonctionnelles, en lien avec les fiches outils du guide institutionnel HCL (guide méthodologique du processus d'intégration et de professionnalisation des stagiaires et des nouveaux arrivants)
9. Les apprenants ont des droits et des devoirs. Ils ont le droit d'être encadrés, et d'avoir un entretien d'évaluation. Ils sont responsables et acteurs de leur apprentissage, ils se doivent d'adopter un comportement conforme aux exigences et règles et valeurs professionnelles. Les stagiaires des écoles ont le droit de conserver leur position d'apprenants, alors que pour les professionnels, celle-ci ne peut être que transitoire.

Hospices Civils de Lyon

Rédaction : COPIL tutorat-compagnonnage - Validation : DPAS

FICHE 3

Présentation de l'unité et conditions d'accueil

INTITULE

Établissement : Groupement Hospitalier Centre

Adresse :

5 place d'Arsonval, 69005 Lyon

Pôle : IVIE

- ✓ Intitulé du service, de l'unité : T0
- ✓ Téléphone : 04 72 11 13 70

Localisation dans l'établissement :

- ✓ Pavillon T
- ✓ Rez de chaussée

TPOLOGIE DU STAGE

Soins :

Courte durée ☒ Longue durée ☐
De suite et de réadaptation ☐

Spécialités ou orientation :

Court séjour gériatrique spécialisé en cardiologie

Hospitalisation complète ☒ Consultations ☐
Hôpital de semaine ☐ Hôpital de jour ☐

CAPACITE D'ACCUEIL

- ✓ 26 lits répartis en 3 secteurs
- ✓ 21 chambres individuelles, 5 chambres doubles

ORGANIGRAMME

Cadres de santé :

- ✓ Jour : Wischer Solène Téléphone : 04 72 11 13 70

Mail : solene.wischer@chu-lyon.fr

- ✓ Nuit : Téléphone : 04 72 11 08 49 (entre 19h30 et 7h)

Mail : eh_cadres_sante_nuit@chu-lyon.fr

- ✓ Maître de stage : Cadres de santé
- ✓ Tuteur : l'étudiant a 2 référents attitrés en début de stage

FICHE 4

Conditions d'accueil

ÉQUIPE DE SOINS			
	Nombre Jour / Nuit		Autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
Médecins 3 médecins seniors	+3 à 4 internes	Int de garde	Kinésithérapeute tous les jours avec astreinte le WE si besoin Ergothérapeute Assistante sociale c Demeure Diététicienne passe tous les jours Secrétaire médicale Mme Pozzi
Cadre S wischer		1	
IDE 9	3 par jour	1 de nuit	
ASD 11	4 par jour	1 la nuit	
ALH 1 en semaine			
HORAIRES DE L'ÉQUIPE			HORAIRES DE L'ÉTUDIANT
J : 06h50-19h10 : J1 : 08h10-20h30 Nuit : 19h00-7h00 Pas d'alternance jour/nuit :			Matin : M=6H50-14H50 J : 8H10-16H10 Soir : 13H30-20H30 J1=8H10-19H10 Nuit : 21h-7h
Modalités d'encadrement :			
✓ Stage de jour : L'étudiant devra téléphoner dans le service avant son stage pour que ses horaires lui soient communiqués. Voir la fiche « Encadrement des étudiants » qui indique le cadre général du stage et permet de cibler les objectifs de service en fonction du niveau de formation de l'étudiant.			
✓ Stage de nuit : Avant le stage : 15j avant la période de stage de nuit, l'étudiant envoie un mail à : en précisant son nom, prénom, n° de téléphone. Le cadre de nuit référent du secteur le recontactera pour définir les modalités d'accueil ainsi que la planification des nuits travaillées. La première nuit : L'étudiant arrive dans l'unité à 20h45, il sera accueilli par l'IDE de nuit et/ou le cadre de nuit. En milieu de nuit, le cadre de santé s'entretiendra avec lui pour répondre à ses questions, définir les attentes, prendre en compte les objectifs de stage et l'informer sur le suivi de stage (bilans, évaluation...). Fin de stage : Le bilan et l'évaluation de fin de stage sera identique à la pratique de journée.			
Ressources mises à disposition :			
✓ Livret d'accueil dans classeur spécifique et disponible sur clé USB en salle de soin. ✓ Classeur dédié : attendus en fin de stage, documentation, livret de suivi de stage à faire valider quotidiennement par les IDE. ✓ GED qualité ✓ Logiciels (Easily).			
Informations pratiques :			
✓ Possibilité de manger à la cafétéria attenante au self (apporter son repas et le mettre dans le réfrigérateur dédié aux soignants). Pause repas de 13h à 14h entre étudiants sur horaire du matin ✓ Accès possible au relais H et au self du GHC. ✓ Vestiaire : au sous-sol du pavillon T, apporter un cadenas. ✓ Tenues professionnelles : celles de l'étudiant IDE dont il assurera l'entretien. Prévoir des chaussures dont l'usage est exclusif aux terrains de stage			

FICHE 5

Pré requis avant l'arrivée en stage

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage :

✓ A partir du semestre 2 :

- UE 5.1.S1 Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens
- UE 4.1.S1 Soins de confort et de bien être : besoins fondamentaux et attentes de la personne, soins quotidiens et bien-être, hygiène générale, équilibre alimentaire, prévention d'escarres, mobilisation, sécurité et ergonomie dans les soins
- UE 2.4.S1 Processus traumatiques : fractures de membres, polytraumatismes
- UE 2.10.S1 Infectiologie, hygiène : hygiène hospitalière, hygiène des mains, habillage professionnel, circuits propres et sales dans les établissements de soins, les moyens de lutte contre l'infection (désinfection, précautions standards, protocoles d'hygiène,...)
- UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutiques : pharmacocinétique (voie d'administration, diffusion, élimination,...), pharmacodynamie (effets secondaires, interactions médicamenteuses,...), différentes formes pharmaceutiques, risques et dangers de la prescription.

✓ A partir du semestre 3 :

- UE 2.6.S2 Processus psychopathologiques : désorientation, confusion, dépendance, connaissances sur la démence dont maladie d'Alzheimer
- UE 4.2.S2 Soins relationnels : concepts de relation, communication, négociation, communication non verbale et orale
- UE 4.4.S2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical : concept d'asepsie, préparation de thérapeutiques médicales, principes et règles de préparation, réalisation et surveillance des soins, calculs de dose
- UE 4.5.S2 Soins infirmiers et gestion des risques : risques liés aux soins, risque infectieux hospitalier, les comportements à risque

✓ A partir du semestre 4 :

- UE 2.8.S3 Processus obstructifs : Accident Vasculaire Cérébral, phlébite et embolie pulmonaire, Bronchite Chronique Obstructive, occlusion intestinale
- UE 2.11.S3 Pharmacologie et thérapeutiques : familles thérapeutiques, antibiothérapie, chimiothérapie, antalgiques, anticoagulants, les effets iatrogènes, dispensation des médicaments chez la personne âgée
- UE 3.3.S3 Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité : concept de collaboration, travail en équipe, délégation, autonomie professionnelle

✓ A partir du semestre 5 :

- UE 5.4.S4 Soins éducatifs et préventifs et formation des professionnels et des stagiaires
- UE 2.7.S4 Défaillance organique et processus dégénératifs : surdité, cécité, insuffisance cardiaque, rhumatismes, maladie de Parkinson, escarres, ulcères variqueux
- UE 3.5.S4 Encadrement des professionnels de soins : théories et processus de l'apprentissage et de l'évaluation

✓ A partir du semestre 6 :

- UE 5.4.S5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins
- UE 2.9.S5 Processus tumoraux : mécanisme de la cancérogenèse, caractéristiques des tumeurs malignes, classifications des tumeurs, épidémiologie, cancer du sein, cancer de la prostate.
- UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques : responsabilité infirmière en pharmacothérapie
- UE 4.7.S5 Soins palliatifs et de fin de vie : les étapes de la fin de vie et du deuil, les traitements palliatifs, la douleur et son évaluation

- **Il est demandé aux étudiants de remplir le questionnaire spécifique à notre spécialité en début et en fin de stage. La correction du quiz lui est remise à sa demande en fin de stage. Une démarche de soins lui sera demandée lors du bilan mi stage.**
-

Questionnaire sur les spécificités du service:

Pansements :

-Qu'est-ce qu'un pansement primaire et un pansement secondaire ?

-Interface

Qu'est-ce qu'un pansement interface ?

Pour quel type de plaie l'utilisez-vous ?

- Hydrocolloïde

Qu'est-ce qu'un pansement hydrocolloïde ?

Pour quel type de plaie l'utilisez-vous ?

- Alginate

Qu'est-ce qu'un alginate ?

Paramètres vitaux:

Donner les normes attendues en gériatrie pour :

Tension artérielle :

Pouls :

Température :

Saturation :

Glycémie capillaire :

Normes biologiques :

-donner les normes biologiques pour les éléments suivants :

Hémoglobine :

Ferritine :

INR :

CRP :

TCA :

PaO₂ :

Potassium :

PACO₂ :

Sodium :

Diabète :

-Quels sont les signes de l'hypo et de l'hyperglycémie ?
et que faire ?

Confusion du sujet âgé :

-Face à une confusion aigue chez un sujet âgé que recherchez-vous ?

Escarres :

-Définissez l'escarre :

-Donnez les différents stades de l'escarre :

-Que mettez-vous en œuvre pour prévenir l'apparition de l'escarre ?

Dénutrition :

-Définissez la dénutrition :

-Comment prévenir la dénutrition du sujet âgé ?

-Quels sont les signes biologiques de la dénutrition ?

-Citez plusieurs types de compléments nutritionnels oraux (CNO) :

Pharmaco :

- **Anticoagulants (cf tableau section cardiologie)**

- **Antalgiques**

-Définissez la douleur :

-Quelles sont les principales échelles de la douleur utilisées dans le service ?

-Citez les paliers permettant la classification des antalgiques :

-Citez les principaux effets secondaires des morphiniques :

-Citez les signes cliniques d'un surdosage en morphinique :

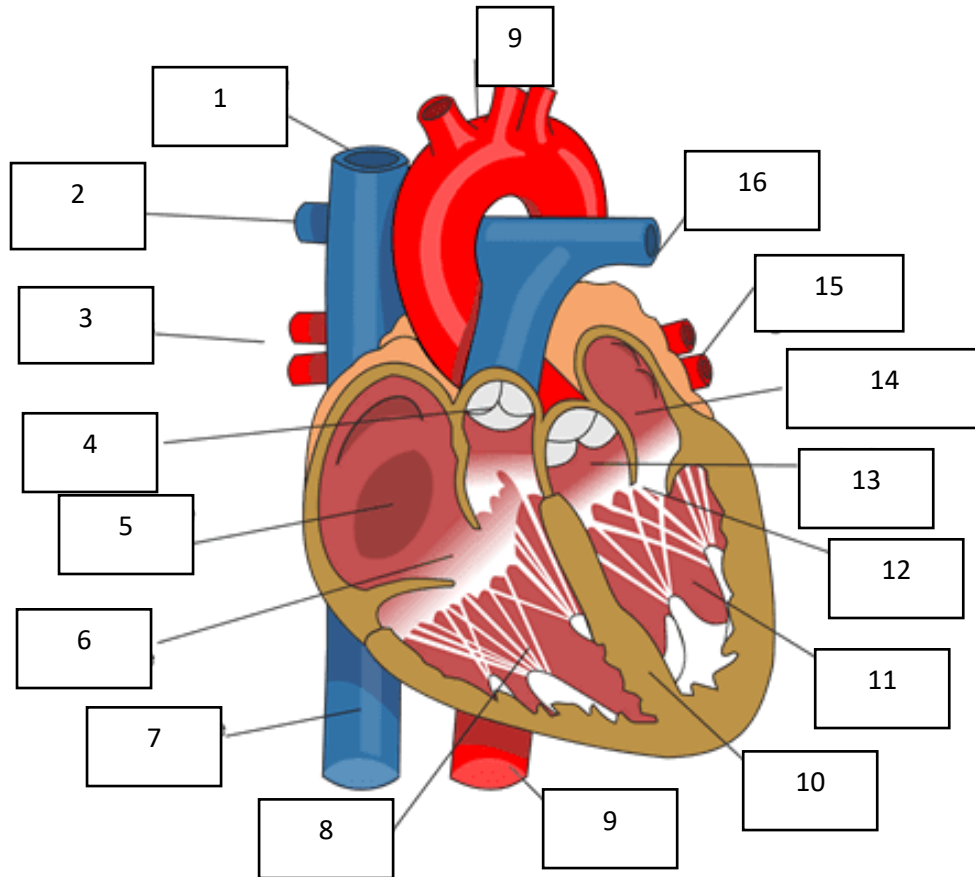
-Quel est l'antagoniste des traitements morphiniques ? (à quel endroit pouvez-vous le trouver dans le service ?)

- **Diurétiques**

Citez les 2 grandes familles de diurétique, pour chacune vous donnerez les mécanismes d'actions, une spécialité, les effets indésirables, les surveillances mises en place.

Cardiologie

1. Remplir le schéma du cœur



Septum

Oreillette gauche

Oreillette droite

Ventricule droit

Ventricule gauche

Veine cave supérieure

Veines pulmonaires droites

Veines pulmonaires gauches

Veine cave inférieure

Valvule tricuspide

Valvule pulmonaire

Valvule aortique

Valvule mitrale

Aorte

Artère pulmonaire droite

Artère pulmonaire gauche

2. Combien de couches tissulaires possède le cœur, comment s'appellent-elles ?

3. Quelles sont les artères qui vascularisent le cœur ?

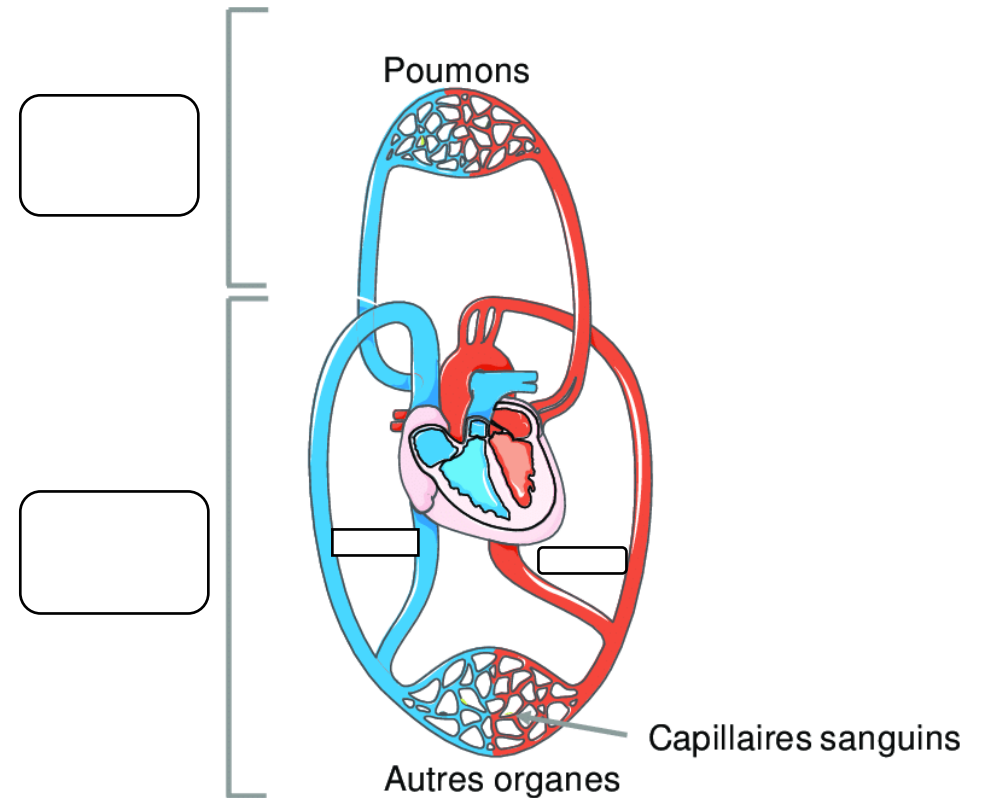
4. Qu'est-ce que le retour veineux ?

5. Les anticoagulants : remplir le tableau

	Héparine sodique	Calciparine	HBPM	AVK	AOD
Délais d'action					
Durée d'action					
Fréquence et voie d'administration					
Effets secondaires					
Surveillance biologique					
Antidote					

6. Qu'est-ce que la pression artérielle ?

7. Compléter le schéma suivant :



1. Annoter dans le bon carré la circulation pulmonaire ou petite circulation
2. Annoter dans le bon carré la circulation systémique ou grande circulation
3. De quelle couleur est le sang veineux ?
4. De quelle couleur est sang artériel ?

8. Qu'est-ce que la circulation pulmonaire ?

11. Que provoque la décompensation cardiaque droite ?

9. Qu'est-ce qu'une thrombose ?

12. Que provoque la décompensation cardiaque gauche ?

9.1. Quels sont les signes d'une thrombose ?

9.2. Quels facteurs favorisent la survenue d'un thrombus ?

13. Qu'est-ce que l'insuffisance cardiaque ?

9.3. Qu'est-ce qu'une embolie pulmonaire ?

14. Qu'est-ce que la fibrillation auriculaire (FA, ACFA) ?

10. Qu'est-ce qu'un œdème ?

15. Qu'est-ce que l'anasarque ?

10.1 Quels sont les causes d'œdèmes ?

10.2 Qu'est-ce qu'un épanchement pleural ?

Glossaire des abréviations

AC/FA : arythmie complète par fibrillation auriculaire	IVD : intraveineuse directe
AEG : altération de l'état général	KT : cathéter
AIT : accident ischémique transitoire	MAPA : mesure ambulatoire de la pression artérielle
AOD : anticoagulants oraux directs	MDD : maintien à domicile difficile
AOMI : artériopathie oblitérante des membres inférieure	OMI : œdème membre inférieur
ATB : antibiotique	OAP : œdème aigue du poumon
ATCD : antécédent	PA : pression artérielle
AVC : accident vasculaire cérébral	PAD : pression artérielle diastolique
AVK : anti vitamine K	PAM : pression artérielle moyenne
BPCO : broncho-pneumopathie chronique obstructive	PAS : pression artérielle systolique
BU : bandelette urinaire	PR : polyarthrite rhumatoïde
CC : change complet	PSE : pousse seringue électrique
CD : clostridium difficile	PTH : prothèse totale de hanche
CGR (PGR) : concentré de globules rouges	PIH : prothèse intermédiaire de hanche
DID : diabète insulino-dépendant	PTG : prothèse totale de genou
DNID : diabète non insulino dépendant	RA : rétrécissement aortique
DTS : désorientation temporo-spatiale	RAD : retour à domicile
ECG : électrocardiogramme	RAU : rétention aigue d'urine
ECBU : examen cytot bactériologique des urines	REB : risque épidémique et biologique
EFR : épreuves fonctionnelles respiratoires	RH : restriction hydrique
EP : embolie pulmonaire	Rx : radio
ETO : échographie trans-oesophagienne	SAD : sonde à demeure
ETT : échographie trans thoracique	SDRA : syndrome de detresse respiratoire aigue
FA : fibrillation auriculaire	SNG : sonde nasogastrique
FC : fréquence cardiaque	TA : tension artérielle
FEVG : fraction d'éjection ventriculaire gauche	TAP : thoraco abdomino pelvien
FR : fausse route	TVP : thrombose veineuse profonde
GDS : gaz du sang	SC : sous cutané
HBP : hypertrophie bénigne de la prostate	VVP : voie veineuse périphérique
HBPM : héparine de bas poids moléculaire	VVC : voie veineuse centrale
HTA : hypertension artérielle	
HTAP : hypertension artérielle pulmonaire	
HTO : hypotension orthostatique	
IC : insuffisance cardiaque	
IEC : inhibiteur de l'enzyme de conversion	
IRA : insuffisance rénale aigue	
IRC : insuffisance rénale chronique	
IV : intraveineuse	

FICHE 6

Situations cliniques prévalentes

Missions principales :

Soins à visée : éducative ☐ préventive ☒ diagnostique ☒ curative ☒ palliative ☒

Précisez :

Soins préventifs : prévention des risques liés à l'alitement et aux surcharges hydriques.

Soins curatifs : pansement, antibiothérapie, actes transfusionnels, sondages

Soins palliatifs : prise en charge de patients en fin de vie.

Caractéristiques de la population accueillie : patients âgés de plus de 75 ans arrivant pour plus de 80% des urgences

✓ **Pathologies et/ou situations prévalentes :**

Décompensations cardiaques, insuffisance cardiaque, décompensation respiratoire, bilan de chutes, bilan de syncope, troubles du rythme, bilan d'anémie, surcharge hydrique avec ou sans OAP, syndromes infectieux, décompensation rénale, baisse de l'état général avec perte de poids et d'appétit.

✓ **Protocoles de soins spécifiques, référentiel de bonnes pratiques :** dossier de soins informatisé sur easily avec lien thériaque pour les traitements

✓

✓ **Parcours de soins :**

Lieux et modalités où l'étudiant peut être amené à suivre le patient dans son parcours de soins

- ✓ Radiologie
- ✓ Échographie
- ✓ Scanner
- ✓ Consultation
- ✓ Hôpital de jour

Habilitation au dossier patient Easily paramédical

- Le cadre de santé :
 - Identifie les étudiants éligibles à l'habilitation (IFSI des HCL).
 - Procède à l'habilitation des étudiants concernés, sur le rôle « étudiant » et sur le périmètre CR de stage.
 - Informe l'équipe infirmière.
- L'étudiant infirmier :
 - Se paramètre dans le CR où il est habilité.
 - Consulte et renseigne le dossier d'un patient dans le cadre de son champ de responsabilités pour assurer des soins sécuritaires et permettre la continuité des soins.
 - **Ne doit pas tracer l'administration du médicament en autonomie.**
 - **Ne doit pas utiliser la fonction « faire une demande pour moi-même » ou utiliser la fonction « bris de glace » pour rechercher un patient non présent dans l'unité.**
 - Ne doit pas utiliser le code d'un autre professionnel ou d'un autre étudiant.
 - Ne doit pas réaliser d'impression ou de photographie du dossier patient, ni échanger des informations concernant les patients avec des moyens non sécurisés (SMS, photos, mails personnels, réseaux sociaux) et des personnes non habilitées (ne faisant pas partie de l'équipe de soins).

Besoin d'aide ?

En cas de difficulté ou pour toute question / remarque :



support.habilitations_easily@chu-lyon.fr



654 choix 1

LES 9 ENGAGEMENTS

POUR LA QUALITÉ DE VIE DES STAGIAIRES PARAMÉDICAUX

La présente charte s'applique à toute personne en formation clinique, que cette formation soit initiale ou continue, dès lors que cette personne exerce dans l'établissement ou la structure pendant un stage et quelle qu'en soit la durée. La charte intégrale est disponible sur les sites de la FHF et de la FNEI.

1

L'ACCUEIL DU STAGIAIRE

- Un livret d'accueil est adressé au stagiaire en amont de son arrivée sur le lieu de stage.
- Un temps d'accueil dédié est prévu par la structure de stage.

2

L'INTÉGRATION DU STAGIAIRE

- L'intégration commence par l'appréhension de l'organisation, elle s'organise au niveau institutionnel et au niveau de la proximité par le maître de stage ou le tuteur.

3

LES CONDITIONS DE TRAVAIL, DE SANTÉ AU TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ POUR LE STAGIAIRE

- Pour chaque stagiaire, le lieu de stage s'engage à fournir :
 - ▶ Un espace décent pour se changer et d'un espace individuel et sécurisé pour entreposer ses effets personnels.
 - ▶ Des conditions de restauration nécessaires à une réelle pause journalière.
 - ▶ Des moyens lui permettant d'accéder au lieu de stage.
 - ▶ Un accès individuel aux logiciels utilisés par les équipes de soins, afin notamment de faciliter la traçabilité des soins réalisés dans le respect des procédures informatiques et règles relatives au dossier de soins informatisé.
 - ▶ Un espace de travail adapté permettant l'accès aux documents nécessaires à la prise en charge des usagers.
 - ▶ Lorsque cela est possible, un accès au parking de l'établissement dans les mêmes conditions que les professionnels.
 - ▶ Un dispositif de protection du travailleur isolé s'il est prévu que chaque professionnel en porte un.

4

LA FORMATION REÇUE PENDANT LE STAGE

- Le stagiaire doit avoir la possibilité de recourir à un encadrant de sa spécialité le cas échéant, désigné au préalable pendant la totalité du stage.
- Au plus tard le 1^{er} jour du stage, les objectifs d'apprentissage formulés par le stagiaire et son institut de formation sont présentés à la structure d'accueil.
- L'encadrant organise le stage afin de répondre aux objectifs d'apprentissage et de compétences attendues.

5

LA GESTION DU TEMPS DE STAGE

- L'encadrant et le stagiaire s'accordent sur le parcours du stage, en début de stage.
- Au cours du stage, l'encadrant veille à consacrer du temps dédié au stagiaire pour répondre à toutes questions ou besoins d'approfondir un point.

6

L'IMPLICATION DU STAGIAIRE

- L'établissement met en œuvre une organisation qui permet l'implication des stagiaires dans leurs temps d'apprentissage.
- Le stagiaire assume sa place d'acteur dans sa formation sur le lieu de stage.

7

LES CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION

- Un temps dédié est identifié, au début du stage, pour les évaluations de mi et fin de stage.
- Le stagiaire doit être présent lors de son évaluation, il doit pouvoir s'exprimer.
- La structure de stage fait également l'objet d'une évaluation de satisfaction par le stagiaire.

8

LA PARTICIPATION À LA VIE INSTITUTIONNELLE

- Le stagiaire a accès, s'il le souhaite, aux ordres du jour et PV des instances représentatives du personnel et assiste aux réunions pluridisciplinaires de la structure de stage.

9

L'APPLICATION DE LA CHARTE

- La présente charte est largement diffusée par tous les moyens à tous les lieux de formation et tous les lieux de stage.
- Elle est une référence de la qualité du stage.

